



Usurpation d identité ou tentative d escroquerie?

Par **fred3172**, le **12/05/2011** à **11:09**

Bonjour,

le 11 mai en telephonant a ma banque d epargne salariale pour avoir des renseignement afin de debloquer , le conseiller m annonce que mes mots de passe ont été changés et que rien n est possible par telephone. Après 20minutes de conversation j apprends que c est mon ex-compagne qui a fait le coup. Le 21 avril elle a changé les mots de passe en se servant de son adresse mail. Courant avril mon ex a intercepté le courrier (nous sommes séparé depuis début avril d ou interception du courrier avant mon changement d adresse) ou figurait mon identifiant, le conseiller a accepté de reinitialiser mon mot de passe sans pouvoir me communiquer mon identifiant que je devrai recevoir par la poste sous 3 semaines environ après avoir fait un courrier expliquant mon cas. En attendant je n ai aucun moyen d accès a mon compte et je ne peux pas savoir si elle a fait des opérations.

En attendant je suis dans une situation financière délicate, j avais réellement besoin de faire débloquer.

quel sont mes recours: usurpation d identité, tentative d escroquerie?

Ce n est pas la première fois qu elle fait ce genre de choses. quand nous vivions ensemble en juin 2010 elle avait fait la meme chose avec mon compte bancaire courant ce qui a été vite réglé car mon agence était a coté du domicile. En octobre 2010 elle a intercepté mon courrier de la caisse des congés payés du batiment je m en suis aperçu fin decembre et donc il était trop tard pour prétendre a mes droits.

je vous remercie par avance de vos conseils

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **19:13**

Déjà, en allant à votre banque, vous pouvez faire les opérations de votre choix, sans avoir besoin de codes/identifiants. Vous pouvez donc faire ce que vous voulez, notamment consulter vos comptes.

Voyez déjà si elle en a profité ou non.

Par **fred3172**, le **12/05/2011** à **19:21**

pour être un peu plus précis, il s'agit d'un compte d'épargne salariale tout doit être fait par correspondance ou par internet et donc sans identifiant/mdp je n'ai accès à rien

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **19:22**

Ce n'est pas une banque ?

Par **fred3172**, le **12/05/2011** à **19:24**

c'est esalia qui gère et qui apparemment est une succursale de la société générale